

# Le capitalisme d'État ?

## Remarques sur la relation entre capitalisme et État à partir de la théorie matérialiste de l'État

John Kannankulam

**D**epuis quelques temps un débat a vu le jour concernant les interventions répétées de l'État suite à la crise financière et économique mondiale de 2007 et, plus récemment, sur les mesures économiques prises avec la crise du coronavirus. Diverses contributions au débat font ainsi référence à des articles qui ont fait les gros titres, ou à des rapports spéciaux tels que celui de *The Economist* : « The Rise of State Capitalism », <sup>1</sup>, ou du *Financial Times* : « State Capitalism : A new force in global finance » <sup>2</sup>. Ils peuvent également être interprétés comme un signe que ces médias néolibéraux de référence perçoivent quelque chose qui « pourrait potentiellement représenter un défi pour les modèles libéraux <sup>3</sup> ». On peut donc se demander si cette perception et le débat qui s'y rapporte ne sont pas le reflet d'un changement de paradigme politico-économique, selon lequel ce n'est pas « moins d'État, mais plus d'État » qui serait à l'ordre du jour.

---

1. « The Rise of State Capitalism », articles du 20 août 2008, puis du 21 et du 27 janvier 2012.

2. « State Capitalism : A new force in global finance », article du 24 janvier 2008.

3. Tobias BRINK, Andreas NÖLKE, « Staatskapitalismus 3.0 », in *dms – der moderne staat* 6(1), 2013, p. 21.

Vu la croissance économique rapide enregistrée récemment dans des régimes autoritaires et étatiques comme la Chine ou d'autres États de la périphérie capitaliste (Brésil, Russie, Inde), la question s'est également posée de savoir si un capitalisme « géré » par l'État, un capitalisme dit d'État, serait éventuellement supérieur au capitalisme « libéral ».

Dans le même temps, le débat sur les défis et les potentialités de cette variante du capitalisme a donné lieu à une réflexion (auto)critique sur le fait que, d'une part, l'utilisation du terme de capitalisme d'État est quelque peu ambiguë et peu claire, et que d'autre part, dans ce débat, le lien *théorique* entre des questions relevant du rapport entre le mode de production capitaliste et l'État moderne fait défaut<sup>4</sup>. C'est à cette problématique que le présent article souhaite se confronter. Certes, certains auteurs se situent dans le contexte de la théorie matérialiste (de l'État)<sup>5</sup> et des concepts-clés sont régulièrement cités, qui renvoient à des connaissances centrales de cette discussion menée – en particulier dans la *PROKLA* – sur le thème de la « dérivation de l'État » dans les années 1970<sup>6</sup>. Ces concepts clés ne sont toutefois pas développés de manière systématique. C'est ce que je vais tenter de faire ici en récapitulant quelques questions auxquelles la recherche empirique pourrait se rattacher.

---

4. Ilias ALAMI, David D. DIXON, « State capitalism(s) redux? Theories, tensions, controverses », in *Competition et Change* 24(1), 2020, p. 84 sq.

5. Bastiaan VAN APELDOORN, et al., « The Reconfiguration of et Global State – Capital Nexus », in *Globalizations* 9(4), 2012, p. 471-486 ; Ilias ALAMI, David D. DIXON, « State capitalism(s) redux? Theories, tensions, controverses », *op. cit.*

6. Pour un aperçu d'ensemble, voir : John HOLLOWAY, Sol PICCIOTTO, *State and Capital. A Marxist Debate*. London, 1978 ; Norbert KOSTEDE, « Die neuere marxistische Diskussion über den bürgerlichen Staat. Einführung – Kritik – Resultate », in Hans-Georg BACKHAUS, *Gesellschaft. Beiträge zur Marxschen Theorie* 8/9. Frankfurt/M., p. 150-197, 1976 ; John KANNANKULAM, « Zwischen Staatsableitung und strukturelem Marxismus. Zur Rekonstruktion einer staats-theoretischen Debatte der 1970er Jahre », 2000.

## I. Capitalisme et État

Après avoir examiné de manière critique cet « éléphant dans la pièce <sup>7</sup> », c'est-à-dire la question de ce qu'il faut entendre par capitalisme, il est enfin temps de faire de même pour l'État <sup>8</sup>. Pour ces deux questions, un retour sur les analyses de Marx, en particulier dans le *Capital*, constitue un point de départ utile.

Dans son œuvre principale, Marx avance que le capital est de l'argent avancé dans l'intention d'en tirer plus d'argent <sup>9</sup>. La force de travail, qui dans les rapports capitalistes peut également être acquise comme marchandise sur le marché (du travail), joue ici un rôle central. Pour résumer, la valeur (d'échange) des marchandises est déterminée par le temps de travail nécessaire en moyenne à leur production, le travail se présente comme la source de la valeur. En conséquence, la source centrale pour générer de la plus-value consiste à investir dans la force de travail. Car ce qui est spécifique à cette marchandise, c'est que sa valeur, qui est déterminée à partir d'éléments historiques et moraux <sup>10</sup> nécessaires pour que l'ouvrier ou l'ouvrière puisse en général offrir sa force de travail sur le marché (nourriture, vêtements, logement, chauffage, etc., <sup>11</sup>), est inférieure à la valeur nouvelle et supplémentaire créée par l'utilisation de la force de travail

---

7. Ian BRUFF, « What about the Elephant in the Room? Varieties of Capitalism, Varieties in Capitalism », in *New Political Economy* 16(4), 2011, p. 481-500.

8. Avec leur distinction centrale entre les économies de marché coordonnées et les économies de marché libérales, Hall et Soskice se sont focalisés dans leur article sur une analyse centrée sur l'entreprise, en examinant les différents cadres institutionnels relatifs à la promotion ou à l'entrave des décisions prises sur les investissements (Peter A. HALL, David SOSKICE, « Introduction », in *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, p. 1-68). Ils ont alors considéré les avantages et les inconvénients des divers arrangements institutionnels plus ou moins coordonnés, en particulier dans les milieux industriels. Comme l'indique le titre de l'article de Bruff, il ne s'agit toutefois pas d'une analyse et d'une critique des rapports de domination et d'exploitation capitalistes.

9. Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, MEW 23, p. 161 sq. ; p. 165 sq.

10. *Ibid.*, p. 185 ; p. 192 sq.

11. *Ibid.*

dans le processus de travail<sup>12</sup>. La force de travail, en tant que potentiel inhérent à l'homme, est en mesure de créer plus de valeur que ce qui est nécessaire pour la reproduire.

Cet échange spécifique de marchandises, qui contient en outre l'antagonisme fondamental dans lequel deux parties – le capital et le travail – s'efforcent à « droits égaux<sup>13</sup> » de fournir le plus ou le moins de travail supplémentaire possible, comporte quelques présupposés pour pouvoir se réaliser comme base de la création de plus-value.

Dans un passage qui est entré dans le débat matérialiste sur le droit et l'État sous le nom de « théorème du gardien des marchandises<sup>14</sup> », Marx avance que les marchandises ne peuvent pas aller par elles-mêmes sur le marché et que nous devons donc chercher leurs gardiens. Mais pour pouvoir échanger légitimement leurs marchandises, il faut que ces gardiens de marchandises

se comportent les uns envers les autres comme des personnes dont la volonté habite ces choses [les marchandises, J.K.] : si bien que chacun, en aliénant sa propre marchandise, ne s'approprie celle d'autrui que d'accord avec sa volonté, donc au moyen d'un acte de volonté commun à tous les deux. Ils doivent donc se reconnaître réciproquement comme propriétaires privés.<sup>15</sup>

L'échange de marchandises – y compris l'échange de la marchandise « force de travail » – présuppose donc des rapports juridiques. Les marchandises échangées doivent être possédées légalement par celles ceux qui les échangent et les sujets doivent être juridiquement responsables et majeurs. Cette condition inhérente à l'échange de marchandises est particulièrement évidente en cas de conflit, lorsque l'un des participants à l'échange ne respecte pas le droit (contractuel) ou vend des marchandises

---

12. *Ibid.*, p. 207 sq ; p. 217 sq.

13. *Ibid.*, p. 249 ; p. 261 sq.

14. Voir Sonja BUCKEL, *Subjektivierung und Kohäsion : Zur Rekonstruktion einer materialistischen Theorie des Rechts*, Weilerswist, 2007, p. 98 sq.

15. Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op. cit.*, p. 99 ; p. 96.

de manière illégale. Dans ce cas, la justice indépendante entre en jeu et a pour mission d'arbitrer le conflit et de rétablir le droit. Toutefois, un droit qui ne peut pas être appliqué n'en est pas un. Dans cette mesure, le droit a pour condition préalable l'État et son monopole de la violence, qui est également en mesure de faire respecter le droit, si nécessaire en recourant à la violence. D'un point de vue formel, la position de pouvoir de la personne – ou de l'entreprise – au sein d'une société n'a pas d'importance.

Nous avons ici brièvement reconstruit le fait que, dans le cadre du mode de production capitaliste, la marchandise ou l'échange de marchandises présuppose des rapports juridiques « particuliers » qui, à leur tour, présupposent une instance capable de faire respecter ce droit. Cette « dérivation » du droit et de l'État (on pourrait encore ajouter que des conditions naturelles à peu près stables ou la réalisation d'un travail de *care* constituent une condition nécessaire à l'existence et à la reproduction du mode de production capitaliste) indique que le capitalisme ne peut guère, voire pas du tout, fonctionner sans droit en mesure de prévoir et sans monopole étatique de la violence. Max Weber – qu'on ne peut suspecter de marxisme – l'avait déjà très clairement souligné dans sa sociologie de la domination<sup>16</sup>.

Ce lien entre le capitalisme, le droit et l'État, reconstruit à partir du théorème du gardien des marchandises, permet peut-être d'éclairer la remarque quelque peu abrupte de van Apeldoorn et ses co-auteurs sur le capitalisme d'État, lorsqu'ils affirment que « le capital et l'État se trouvent dans un rapport d'interdépendance immanente : le pouvoir de l'État ne peut pas être dissocié du pouvoir privé du capital<sup>17</sup> ». Le lien intrinsèque qui existe entre l'État et le capital apparaît bien plus clairement encore si nous analysons la base sur laquelle « l'État » se maintient et se finance. La réponse est évidente : par les impôts

---

16. Max WEBER, *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der verstehenden Soziologie. Studienausgabe*, Tübingen, 1980, p. 815 sq.

17. Bastiaan VAN APELDOORN et al., « The Reconfiguration of et Global State – Capital Nexus », *op. cit.*, p. 472.

et les taxes. Claus Offe a mis le doigt sur cette interdépendance immanente avec son théorème de « l'intérêt de l'État pour lui-même<sup>18</sup> » : sans impôts, pas d'État, ce qui suppose à son tour une économie qui génère une certaine croissance.

Ainsi, les espoirs de voir émerger une alternative post-capitaliste par le biais de l'État devraient pour le moins être relativisés. C'est dans cette direction que Wolfgang Müller et Christel Neusüß avaient déjà argumenté en 1971 – bien que de manière un peu longue et compliquée – dans un article qui avait marqué le point de départ du débat sur la dérivation de l'État et dans lequel ils avaient identifié certaines « illusions de l'État social<sup>19</sup> ».

## II. Un capitalisme qui varie

Il s'agit après ces réflexions théoriques de déterminer comment justifier et comprendre les variantes ou variations que l'on trouve effectivement dans les relations entre l'État et le capital. Certains auteurs ont inventé à cette fin le terme difficile à traduire de « variegated »<sup>20</sup>.

Ici aussi, un coup d'œil au *Capital* de Marx peut être utile. Au chapitre VIII, Marx explique, en s'appuyant sur une analyse de la « lutte pour la journée de travail normale » en Angleterre,

---

18. Claus OFFE, *Strukturprobleme des kapitalistischen Staates*, Frankfurt/M, 2006, p. 130.

19. Wolfgang MÜLLER, Christel NEUSÜSS, « Die Sozialstaatsillusion und der Widerspruch von Lohnarbeit und Kapital », in *PROKLA* 1 (SH1), 1971, p. 7-70.

20. Voir à ce sujet Jamie PECK, Nick THEODORE, « Variegated Capitalism », in *Progress in Human Geography* 31(6), 2007, p. 731-772 ; Bob JESSOP, « Rethinking et diversity of capitalism : varieties of capitalism, variegated capitalism, and the world market », in Geoffrey WOOD, Christel LANE, *Capitalist Diversity and Diversity*, London, 2011 p. 209-237. L'objectif des auteurs est d'attirer l'attention sur le fait que les différentes « variantes » du capitalisme ne sont pas à chaque fois fondamentalement différentes ou nouvelles. Il existe plutôt différentes manifestations d'une structure de base élémentaire du mode de production capitaliste, qui opère de surcroît à l'échelle transnationale, ce que l'on a tendance à occulter en se focalisant sur différentes variantes « nationales ».

que les conditions d'existence et de reproduction du mode de production capitaliste, que l'on peut reconstruire sur un plan théorique formel, sont constamment minées et menacées par les luttes et les conflits antagonistes qui lui sont immanents. Le capital, explique Marx en termes dramatiques et avec des éléments factuels parfois bouleversants sur les conditions de vie à l'époque, ne connaît pas de limites dans sa « bestiale fringale » de surtravail et ne franchit « pas seulement les bornes morales, mais aussi les bornes extrêmes purement physiques de la journée de travail »<sup>21</sup>.

Le fait que Marx fasse référence dans ce chapitre à l'adaptation constante de la « taille minimale » des soldats, qui était par exemple de 178 cm en Saxe en 1780, puis de 157 cm en 1862<sup>22</sup>, pourrait être compris comme un argument en faveur de l'intérêt de l'État à avoir des soldats aptes au service militaire, ce qui explique que des lois de protection ont été promulguées pour que la masse de la population ne rétrécisse pas davantage, et ne soit pas non plus visiblement atrophiée par malnutrition. Même si les intérêts militaires jouent un rôle dans la politique de l'État et qu'ils sont en fait plutôt négociés « à huis clos » au sein des « appareils répressifs de l'État »<sup>23</sup>, un autre argument qui traverse l'ensemble du chapitre VIII, me semble beaucoup plus important pour comprendre pourquoi il y a des variations dans les relations entre l'État et le capital : celles-ci sont le résultat de différentes étapes de la lutte de classe permanente entre le capital et le travail. Pour reprendre les termes de Poulantzas, le théoricien de l'État qui a le mieux développé les aspects qui ressortent de ce chapitre pour une théorie matérialiste de l'État, ces variations représentent le résultat (intermédiaire) de la « condensation matérielle des rapports de force » entre les classes sociales<sup>24</sup> ». Selon Poulantzas, dans ce chapitre,

---

21. Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op. cit.*, p. 280 ; p. 296.

22. *Ibid.*, p. 254 ; p. 267, note.

23. Louis ALTHUSSER, *Ideologie und ideologische Staatsapparate*, Hamburg, 2010.

24. Nicos POULANTZAS, *Staatstheorie. Politischer Überbau, Ideologie*, Hamburg, 2002, p. 154.

Marx parvient à démontrer de manière très convaincante que la législation sur les usines en Angleterre a été mise en place parce qu'une partie de la classe capitaliste anglaise voulait abolir les *Corn Laws* protectionnistes afin de faire valoir ses intérêts libre-échangistes. Ces fractions du capital « avaient besoin de l'appui des ouvriers pour l'emporter !<sup>25</sup> ».

Les divisions qui sont apparues au grand jour au sein du capital ont permis à une partie de la classe ouvrière, par un rapprochement stratégique avec la fraction libre-échangiste, de faire passer une loi réduisant la journée de travail à dix heures, au détriment de la fraction protectionniste. Les lois visant à protéger la classe ouvrière et à réduire le temps de travail sont donc moins dues à la sage prévoyance (en coulisse) de l'État qu'à une « condensation matérielle du rapport de force » entre une partie du capital et la classe ouvrière organisée. Le fait que par la suite les lois n'aient pas été respectées et qu'elles aient été contournées, en partie avec l'aide de tribunaux corrompus<sup>26</sup>, mais qu'elles aient été suivies par une levée de boucliers des parties du capital qui avaient respecté les lois, renvoie encore une fois à la nécessité d'un droit formaliste qui soit prévoyant<sup>27</sup>. Mais il indique également que soumis à l'impératif de maximisation du profit et à l'antagonisme de classe qui l'accompagne, il ne peut jamais y avoir qu'un « équilibre instable de compromis ». Ainsi, l'État, en ce qu'il est formellement séparé du capital comme du travail – comme l'a également souligné Poulantzas – représente en quelque sorte le terrain sur lequel la contradiction entre le capital et le travail, mais aussi d'autres conflits (structurels) sociaux, peuvent toujours être ramenés à un « équilibre instable de compromis ». Le droit formel, les procédures parlementaires formalisées et les processus administratifs bureaucratiques sont ici des conditions nécessaires, mais en aucun cas suffisantes.

De cette manière, on peut mieux saisir pourquoi il y a des formes « variables » de relation entre le capital, l'État, les conflits et les acteurs sociaux. La formule de Marx selon

---

25. Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op. cit.*, p. 298 ; p. 314 *sq.*

26. *Ibid.*, p. 306 ; p. 324.

27. Max WEBER, *Wirtschaft und Gesellschaft*, *op. cit.*, p. 815.

laquelle les hommes « font leur propre histoire », mais dans des « circonstances toutes faites, données, héritage du passé<sup>28</sup> » est ainsi peut-être une image utile pour comprendre les formes « variables » du capitalisme ou de la relation entre le capitalisme et l'État.

### III. Forme et fonction

Ce n'est que sur un tel arrière-plan théorique que l'on peut classer les différentes « fonctions » revenant à l'État<sup>29</sup>. Avec la détermination théorique de la séparation nécessaire de la politique et de l'économie se révèle la « *condition* d'existence d'une 'instance extra-économique' [et] avec elle, la *possibilité* abstraite d'une emprise 'extra-économique' sur le processus naturel de reproduction matérielle de la société<sup>30</sup> ».

Blanke et ses co-auteurs font également la distinction entre la limite du système et la limite de l'« action » étatique<sup>31</sup>. La première désigne la limite structurelle ou systémique mentionnée plus haut à partir de l'analyse de Offe, limite au-delà de laquelle le fondement de l'action étatique est affecté, par exemple par la fuite des capitaux. « En dessous » se trouvent les limites historiques de l'activité, qui résultent par exemple des droits acquis par les syndicats. La question de savoir si, comment et quelles fonctions sont alors assumées par l'instance extra-économique nécessite, selon eux, « une analyse historique et empirique minutieuse qui retrace conceptuellement la genèse de chacune de ses fonctions<sup>32</sup> ».

---

28. Karl MARX, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, MEW 8, p. 115 ; LPIV, p. 437.

29. C'est ce que Blanke et d'autres ont avancé dans les années 1970, voir Bernhard BLANKE et al., « Zur neueren marxistischen Diskussion über die Analyse von Form und Funktion des bürgerlichen Staates. Überlegungen zum Verhältnis von Politik und Ökonomie », in *PROKLA* 14/15 4(3), 1974, p. 89 sq.

30. *Ibid.*, p. 89.

31. *Ibid.*, p. 92 sq.

32. *Ibid.*, p. 89.

Par conséquent, le saut argumentatif de van Apeldoorn et ses co-auteurs me semble tout de même trop rapide<sup>33</sup> : en l'espace d'un demi-paragraphe, il est fait référence à la théorie marxiste de l'État comme étant un point de départ. Cependant, c'est ensuite Polanyi et les quatre fonctions centrales de l'État (création du marché, correction du marché, contrôle du marché, représentation vers l'extérieur) qui se trouvent au centre de l'analyse, et qui sont utilisées pour décrire la croissance ou la diversification des activités de l'État. Selon la perspective que nous avons adoptée ici, les fonctions concrètes de l'État ne peuvent être envisagées qu'en déterminant les « frontières du système » et l'autonomie relationnelle de l'État et du capital, telles qu'elles sont transmises par les luttes et les rapports de force. Déterminer si des fonctions étatiques sont exercées et lesquelles est une question de rapports de force se déroulant dans le cadre de la séparation formelle de la politique et de l'économie.

L'étude des rapports de force au sein de ce cadre déterminé formellement était aussi l'objectif de nos recherches portant sur l'européanisation de la politique migratoire ainsi que sur les conflits au cours de la crise de l'euro<sup>34</sup>. Le concept de « projets hégémoniques » qui a alors été développé permettait avant tout de prendre en considération les stratégies de constellations d'acteurs se trouvant en conflit et de reconstruire la manière dont les rapports de force de ces stratégies se « condensent » et se « matérialisent » ensuite généralement sous forme de lois ou de directives et remplissent des « fonctions » (ce qui peut toujours échouer).

Il existe sur cette thématique des liens qui fonctionnent bien avec les analyses d'orientation institutionnaliste dans la

---

33. Bastiaan VAN APELDOORN, et al., « The Reconfiguration of et Global State – Capital Nexus », op. cit., p. 473 sq.

34. FORSCHUNGSGRUPPE STAATSPROJEKT EUROPA, *Kämpfe um Migrationspolitik. Theorie, Methode und Analysen kritischer Europaforschung*. Bielefeld, 2014 ; Fabian GEORGI, John KANNANKULAM, « Kräfteverhältnisse in der Eurokrise : Konfliktodynamiken im bundesdeutschen >Block an der Macht< », in *PROKLA* 180 45(3), 2015, p. 349-369.

recherche comparative sur le capitalisme. Intégrées à cet arrière-plan théorique, elles peuvent contribuer à une compréhension plus précise des formations sociales capitalistes concrètes. Les « structures coagulées » au niveau des institutions peuvent être considérées comme des étapes et des résultats de conflits et de luttes sociales et plus précisément de leur « condensation matérielle »<sup>35</sup>. Au sein de ces « structures de lutte et de conflit », des « chemins » relativement stables se forment au fil du temps si bien que la résolution des conflits ne doit ou ne peut pas générer à chaque fois de nouveaux cadres ou institutions<sup>36</sup>.

Ces précisions permettent de constater que l'État et le capitalisme se trouvent dans un rapport de séparation nécessaire, mais aussi de liaison, et qu'ils sont relativement ou relationnellement autonomes l'un par rapport à l'autre<sup>37</sup>. La séparation de l'État et de l'économie est une condition de possibilité pour que les conflits de classe, mais aussi d'autres conflits sociaux structurels, puissent aboutir à un équilibre de compromis instable. Grâce à la séparation de la politique et de l'économie, les contradictions sociales sont placées dans une « forme dans laquelle elles peuvent se mouvoir »<sup>38</sup>. En même temps, l'État et l'économie capitaliste dépendent l'un de l'autre et sont interdépendants, car d'une part, sans une économie à peu près prospère, la base financière de l'État lui-même devient précaire et les projets portés par l'État deviennent difficilement réalisables, ce qui peut être sanctionné lors d'élections. D'autre part, l'État garantit, par son monopole de l'usage de la force, la sécurité juridique sans laquelle les investissements seraient risqués. Ce n'est qu'à

35. John KANNANKULAM, Fabian GEORGI, « Varieties of Capitalism or Varieties of Relationships of Forces? Outlines of a Historical Materialist Policy Analysis » in *Capital and Class* 38(1), 2014, p. 59-71.

36. Voir Joachim HIRSCH, « Politische Form, politische Institutionen und Staat », in Josef ESSER et al. (éds.), *Politik, Institutionen und Staat*, Hamburg, 2014, p. 157-212.

37. Nicos POULANTZAS, *Staatstheorie. Politischer Überbau, Ideologie*, op. cit., p. 158 sq. ; voir aussi Sonja BUCKEL, *Subjektivierung und Kohäsion...*, op. cit., p. 242 sq. ; John KANNANKULAM, *Autoritärer Etatismus im Neoliberalismus. Zur Staatstheorie von Nicos Poulantzas*, Hamburg, 2008, p. 68 sq.

38. Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, op. cit., p. 118 ; p. 118.

partir de là que l'on peut envisager les fonctions concrètes de l'État. Celles-ci sont alors caractérisées par une « même base économique » qui se trouve « sous l'influence d'innombrables conditions empiriques différentes », présentant « des variations et des nuances infinies » dans l'apparence, que « seule une analyse de ces conditions empiriques pourra élucider »<sup>39</sup>.

#### IV. État normal et État d'exception

Cette argumentation fondamentale repose toutefois sur une conception de l'État en tant qu'« État normal », que Nicos Poulantzas a distingué d'un « État d'exception » dans sa réflexion sur le fascisme en Italie et en Allemagne<sup>40</sup> et sur la crise des dictatures militaires en Grèce, en Espagne et au Portugal<sup>41</sup>. L'analyse sous-jacente remonte à son tour à une longue tradition au sein de la discussion matérialiste sur l'État, dont le point de départ est l'analyse historique et matérialiste de la politique lors de la révolution de 1848 dans le *18 Brumaire* de Marx, qui mettait en perspective la « dialectique de la démocratie et du capitalisme »<sup>42</sup>. La célèbre distinction de Gramsci entre la Russie tsariste, où « l'État était tout », et l'État « à l'Ouest », s'inscrit également dans cette ligne. Selon lui, il existait à l'Ouest « un rapport correct entre l'État et la société civile », ce qui permettait de percevoir « lorsque l'État vacillait [...] immédiatement une structure robuste de la société civile ». L'État n'était en Occident « qu'une tranchée avancée

---

39. Karl MARX, *Le Capital*, Livre III, MEW 25, p. 800 ; Paris, Éditions sociales, 1976, p. 717.

40. Nicos POULANTZAS, *Faschismus und Diktatur*, München, 1973, p. 59 sq

41. Nicos POULANTZAS, *Die Krise der Diktaturen*, Frankfurt/M, 1977, p. 82 sq. ; voir aussi Bob JESSOP, « Kapitalistischer Staatstyp und autoritärer Etatismus... », *op. cit.*

42. Sonja Buckel, « Dialektik von Kapitalismus und Demokratie heute », in Olver EBERL, David SALOMON, (éds.), *Perspektiven sozialer Demokratie in der Postdemokratie, Staat – Souveränität – Nation*, Wiesbaden, 2017, p. 19-41.

derrière laquelle se trouvait une chaîne robuste de forteresses et de casemates »<sup>43</sup>.

Selon les analyses de Poulantzas, des éléments centraux tels que les institutions démocratiques représentatives avec le suffrage universel, les partis concurrents, l'État de droit, la séparation formelle des pouvoirs ainsi qu'une presse libre et le droit à la liberté d'expression sont suspendus dans un « État d'exception »<sup>44</sup>. Cela indique d'une part que l'« équilibre de compromis instable » entre les classes ne peut plus être trouvé par les voies et les institutions de l'État normal bourgeois et parlementaire. D'autre part, cela signifie le plus souvent que la situation de crise de l'équilibre de compromis est utilisée par des groupes particuliers pour imposer leurs intérêts de manière autoritaire ou violente. Le « gain d'autonomie » de ces groupes peut toutefois s'avérer être une victoire à la Pyrrhus à moyen terme, car les groupes exclus de la domination autoritaire ne sont pas (plus) intégrés de manière « hégémonique », ce qui rend plus probable l'émergence d'une résistance à la domination autoritaire. La répression qui se renforce ainsi certainement conduit à une spirale vers le bas et comporte également le risque que les intérêts (économiques) particuliers des classes dominantes autoritaires soient alors de plus en plus difficiles à faire valoir. Il devrait être clair que dans un tel régime, la sécurité de la planification (économique) par un droit rationnel et prévisible devient fragile et que l'autonomie relative constitutive entre l'État et le capital a disparu. Mais quelles en sont les conséquences pour une accumulation de capital un tant soit peu prospère en ce qu'elle constitue la base de la richesse sociale ? C'est une question intéressante qui, de mon point de vue, se pose également pour l'analyse empirique concrète de régimes autoritaires « capitalistes d'État » comme la Chine ou la Russie.

La problématique exposée par Alami et Dixon peut désormais être mieux saisie :

---

43. Antonio GRAMSCI, *Gefängnishefte*, Band 7, Hamburg, 1996, p. 874.

44. Bob JESSOP, « Kapitalistischer Staatstyp und autoritärer Etatismus... », *op. cit.*, p. 54 sq.

Une grande partie de la littérature utilise le terme de capitalisme d'État comme un moyen heuristique de se référer généralement à des configurations du capitalisme dans lesquelles l'État joue un rôle particulièrement fort dans l'organisation de l'économie et de la société, dans la surveillance et la gestion de l'accumulation du capital ou dans la possession et le contrôle directs du capital. Même si cette définition semble claire et simple, elle tourne autour d'une question particulièrement épineuse : que signifie réellement 'fort' ?<sup>45</sup>

La distinction de Poulantzas entre États normaux et États d'exception a permis de mettre en évidence le fait que les « États prétendument forts » ne sont en aucun cas ceux qui offrent les meilleures conditions pour l'accumulation capitaliste. Au contraire, Jessop affirme à la suite de Poulantzas, que

la prétendue force de l'État d'exception [ne fait que] masquer sa fragilité réelle [...]. Lorsque les contradictions s'intensifient, il devient vulnérable à un effondrement soudain. Inversement, les États prétendument faibles et démocratiques réagissent de manière plus élastique aux pressions et constituent donc un moyen plus flexible d'organiser la domination politique de classe.<sup>46</sup>

## V. Perspectives

Dans la perspective que nous venons d'exposer, après notamment être revenus sur différents arguments du débat matérialiste sur l'État, on peut donc se poser quelques questions qui seraient intéressantes pour l'étude concrète des systèmes « capitalistes d'État » : comment s'équilibrent dans de tels systèmes les rapports de force entre les différentes fractions du capital et vis-à-vis des classes subalternes ? Existe-t-il des alternatives ou

---

45. Ilias ALAMI, David D. DIXON, « State capitalism(s) redux ? », *op. cit.*, p. 84.

46. Bob JESSOP, « Kapitalistischer Staatstyp und autoritärer Etatismus... », *op. cit.*, p. 55.

des équivalents pour le traitement des contradictions sociales ? Qu'en est-il de la nécessaire anticipation du droit proclamée par Weber ? Si les processus de formation de l'hégémonie devaient être limités, la formule de Gramsci selon laquelle de tels États sont sujets à une « guerre de mouvement » est-elle valable ? Et plus généralement, compte tenu du fait que l'accumulation de capital en Chine par exemple se déroule depuis des décennies dans des conditions « d'État d'exception », s'agit-il là de l'« État normal » dans ce pays ? D'autant plus que, d'après ce qu'il m'apparaît, aucune fraction de classe ou autre groupe n'a profité d'une crise pour s'emparer des appareils centraux de l'État aux dépens d'autres fractions. L'argument de la fragilité est-il encore valable ici ou faudrait-il vraiment compléter la structure des catégories par une variante alternative à la distinction entre l'État normal et l'État d'exception ?

Par ailleurs, il serait certainement nécessaire d'analyser empiriquement si et dans quelle mesure les contradictions exposées dans les systèmes autoritaires « capitalistes d'État » comme la Chine ou la Russie se distinguent des démocraties « capitalistes d'État » comme en Inde ou au Brésil. En effet, malgré toute la sympathie que l'on peut éprouver pour l'argumentation visant à s'opposer à la logique néolibérale – à proprement parler, capitaliste – de maximisation des profits, reste à savoir ce que recouvre exactement la « poursuite d'objectifs étatiques » posée comme une alternative possible que pourrait suivre une logique de capitalisme d'État par opposition à une logique de capitalisme de marché ou néolibéral<sup>47</sup>. Que sont exactement ces « objectifs de l'État », comment sont-ils élaborés, représentent-ils réellement une alternative à l'impératif capitaliste de maximisation du profit et seraient-ils vraiment souhaitables pour nos sociétés ?

---

47. Voir Johannes PETRY et al., « State capitalism and capital markets : Comparing securities exchanges in emerging markets » in *Enviroment and Planning A : Economy and Space*, 2021, p. 3.